



*M. Michel GENDRY, Maire de Parcé sur Sarthe,
et son conseil municipal,
Vous souhaitent une bonne et heureuse année 2020 !
Et vous convient à la cérémonie des vœux
qui se déroulera le
samedi 18 janvier 2020 à 11h
à la salle polyvalente Jean Drouet.*